

CONDUCTEUR DE CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE CACES® R 489 CATEGORIE 3 FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Programme de formation

UPVFD_COND_CACESR489_210719

Public et Prérequis

Toute personne amenée à utiliser un chariot de manutention automoteur à conducteur porté, débutant et / ou expérimenté.
Avoir une aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des chariots.

Objectifs

- Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser les chariots automoteurs de manutention dans les conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.
- Obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES® CARISTE R 489.

Contenu

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Connaissances générales :
 - Rôles et responsabilités : constructeur, employeur, conducteur,
 - Principales références réglementaires.
- Technologie des chariots de manutention automoteur à conducteur porté.
- Les principaux types de chariots de manutention, catégories, CACES®.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des chariots de manutention.
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté : chutes hauteur, renversements...
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Prise de poste et vérifications.
- Conduite et manœuvres.
 - Circulation,
 - Manutention de charges,
 - Gerbage et dégerbage en pile,
 - Stockage et déstockage sur un palettier,
 - Chargement et déchargement d'un véhicule,
 - Manutentionner une charge lourde, longue, instable.
- Entretien, Maintenance, Fin de poste.

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES suivant procédure CACES®

Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel.
- L'aller-retour « théorie – pratique » est la modalité choisie : alternance d'apports théoriques et mise en situation pratique.

Moyens pédagogiques

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés.
- Délivrance d'un manuel de Conduite en sécurité des chariots automoteurs, conforme à la recommandation R489 de la CNAM.

Déroulement du stage

- La session se déroule de 14 à 35 heures.
- La formation peut accueillir en inter-entreprises par groupe de 1 à 6 personnes.

Intervenants.

Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail ayant les compétences pédagogiques et techniques CACES®.
Examen réalisé par notre organisme qualifié et certifié "Testeur CACES®".

Suivi et évaluation

- Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'une attestation avec avis du formateur sur l'aptitude
- Délivrance du CACES® et d'une autorisation de conduite pré remplie,
- Questionnaire de satisfaction.

Validation

- La validation des connaissances et savoir-faire de l'apprenant permet d'analyser son comportement dans la conduite du chariot :
 - Examen d'aptitude pratique à la conduite des chariots,
 - QCM de validation de la partie théorique,
 - Vérifications de connaissances suivant procédure CACES®.

Dates de formation

Les dates de nos sessions ainsi que les programmes de nos formations sont accessibles sur notre site à la rubrique « Consultez notre offre ».

Nos formations peuvent être également dispensées en intra-entreprise sur des dates restant à définir.

Votre organisme de formation



Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
Siège social - 237, place de la Liberté - 83000 Toulon

Nous rejoindre :  upvfd.fr

Au service de l'entreprise :

A Toulon : 237 Place de la Liberté, TOULON (83000)

A La Garde : Campus de la Grande Tourrache, Avenue François Arago, ZI Toulon est, La Garde (83130)

A Brignoles : Centre d'affaires l'Hexagone C, Quartier Pré de Pâques, Brignoles (83170)

A Draguignan : 3 avenue Maréchal Juin, Draguignan (83300)

A Fréjus : Quartier Lou Gabian, 311 avenue Lou Gabian, Fréjus (83600)

A St Tropez : Avenue Général de Gaulle, Saint-Tropez (83990)

Tous nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Informations non contractuelles, sujettes à modification en fonction de l'évolution de la réglementation

Création UPV FD - Tous droits réservés